



## STAGE FSU AUBE :

ouvert aux syndiqués comme aux non syndiqués

# VICTIMATION ENSEIGNANTE ET RISQUES PROFESSIONNELS

**Qualité de vie au travail**

**Dépister les situations à risque de stress et violence au travail**

14 ou 15 octobre 2013 à l'IUFM de TROYES

(Vous avez le choix entre deux dates mais le stage ne dure qu'une journée)

L'autorisation d'absence est de droit si elle est demandée un mois avant la date de tenue du stage, soit **avant le 14 ou 15 septembre 2013**.

Elle est à faire auprès du chef d'établissement en utilisant le modèle suivant :

Nom -Prénom  
Grade et Fonction , Établissement

À Monsieur le Recteur

Sous couvert de M [1 ]-----

Conformément aux dispositions [2]

- de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires,
- de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 relative à l'attribution aux agents non titulaires de l'État du congé pour la formation syndicale
- et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé d'une journée, le..... [3] pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à l'IUFM de TROYES.

*Il est organisé par la FSU Aube sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congés pour la formation syndicale.*

A..... le.....

Signature :

[1] Nom et qualité du chef d'établissement ; cette demande doit être transmise par la voie hiérarchique

[2] Indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire loi 8416 ; non titulaire loi 82997)

[3] Date : une seule journée, vous devez indiquer le 14 ou le 15 mais pas les deux..

Afin que nous puissions organiser au mieux ce stage, merci de nous indiquer votre inscription, vos coordonnées et la date choisie par mail au SNES-FSU Aube ([s2aub@reims.snes.edu](mailto:s2aub@reims.snes.edu)).

## Programme de la journée

9h30	<b>Presse - Mot d'accueil et présentation</b>
10h00	<b>Intervention de G. FOTINOS</b> , ancien chargé de mission d'inspection générale du MEN puis conseiller du Président de la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN)  <b>Ateliers/Débats</b>
12h00	<b>Pause déjeuner</b>
13h30	<b>Intervention de JM.HORENSTEIN</b> , ancien médecin psychiatre de la MGEN <b>Ateliers</b>
15H30	<b>Mise en commun et perspectives d'actions</b>

### **24% des agents de l'Éducation nationale en état de tension au travail**

#### **14% en épuisement professionnel**

Au Bulletin officiel n° 40 du 4 novembre 2010 est paru « le programme annuel de prévention 2010-2011 ». Ce texte prévoyait un plan de prévention des risques, le recrutement de médecins de prévention dans tous les départements, un bilan de santé à 50 ans, la mise en place des CHSCT...

Ce texte attendu faisait suite à plusieurs accords signés ces dernières années visant à prendre en compte la question du stress au travail, à transformer les comités hygiène et sécurité en CHSCT (Comités d'hygiène, de sécurité et de santé au travail), à réaliser ou mettre à jour « le document unique », à développer de « véritables » services de santé au travail, en particulier pour des actions de prévention, à instituer un bilan de santé des personnels de 50 ans.

En mai 2011, plus de 5000 agents de l'Éducation Nationale ont répondu à l'étude du Carrefour santé social sur les risques psychosociaux, l'épuisement professionnel et les troubles musculosquelettiques (TMS). L'analyse des résultats montre qu'une proportion non négligeable des professionnels est en situation de risque psycho-social avéré, en particulier les conseillers principaux d'éducation, les personnels administratifs, les instituteurs et professeurs d'école des écoles élémentaires et les professeurs exerçant en collège.

C'est dans ce contexte et pour faire suite au stage sur la souffrance au travail que le SNUipp Aube vous propose donc un stage syndical les lundi 14 ou mardi 15 octobre 2013 à l'IUFM de Troyes en présence de Georges FOTINOS et du Docteur José Mario HORENSTEIN. Le premier est ancien chargé de mission d'inspection générale du MEN qui depuis 2003, est mis à disposition comme conseiller du Président de la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN) afin d'établir un véritable partenariat MEN / MGEN qui prend en compte l'ensemble des synergies possibles au bénéfice de la santé et de l'activité professionnelle des personnels de l'Éducation Nationale. Le second est ancien médecin psychiatre de la MGEN.